

la nouvelle, ajoutée au sud. Le mur du nord (I : 6) présente l'évasement simple de sa fenêtre ogivale. Les voûtes sont ogivales (I : 5, 6), avec arcs doubleaux et nervures quadrilatères (II : 2); leurs retombées appuient sur des groupes de colonnes (II : 3) à chapiteaux profondément refouillés (II : 1, 4, 5, 6).

Nef (I : 1, 6). — Le mur du sud de la nef a été, comme celui du chœur du même côté, et dans le même but, remplacé par de larges arcades ogivales. L'opposé ne présente à noter que l'évasement simple de ses fenêtres. Il en est de même du mur de la façade, où la baie du portail est surmontée d'une ogive en retraite analogue à celle du tympan extérieur. — Cette nef avait primitivement un plafond en bois. — Le sol de l'église n'a rien de notable.

FOULANGUES.

(Foulangre ; Foulengues.)

L'ÉGLISE de Foulangues est sous l'invocation de saint Denis. La cure était à la nomination de l'évêque de Beauvais.

L'orientation de cet édifice (I : 1, 2) est irrégulière : l'axe transversal est dévié vers l'est de 32 degrés. — Son plan (I : 1) est devenu irrégulier par les remaniements et les additions dont il a été l'objet dans les siècles qui ont suivi son édification primitive. Dans l'état actuel, ce plan forme un rectangle irrégulier, élargi latéralement vers l'est, mais sans symétrie. Les parties à décrire constituent une nef avec des collatéraux, un transept plus large que la nef à droite seulement, et un chœur au niveau de la nef principale. Toute l'église est voûtée. — Voici les dimensions principales de l'intérieur :

Longueur totale de l'église : 21^m 10. — Longueur de la nef : 9^m 86 ; largeur totale : 10^m 75 ; hauteur de la nef principale : 9^m 25 ; hauteur de son collatéral droit : 5^m 85. — Hauteur du chœur et du transept : 7^m 17 ; largeur du chœur primitif : 3^m 32.

L'extérieur de l'église de Foulangues a été l'objet de réparations si profondes, que l'on y retrouve à peine çà et là quelques restes de son état primitif. — Nous n'avons à signaler, à la seconde travée du collatéral nord de la nef, qu'une petite fenêtre assez curieuse (I : 7), dont l'archivolte, en cintre presque plein, est taillée dans une seule pierre, sur laquelle on a ménagé en relief une moulure saillante en pointes de diamant. — La façade, divisée en trois parties correspondant à celles de la nef, nous montre un reste de contre-fort primitif, deux pleins cintres bouchés de deux petites portes simples, et une archivolte de petite fenêtre à plein cintre, inscrite par une moulure saillante en coin émoussé. — Enfin quelques modillons à têtes humaines, au niveau de la saillie du transept droit, vers la nef, complètent ce que nous avons à noter à l'extérieur.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur. — Il ne reste de l'ancien chœur, à la travée primitive duquel ont été ajoutées deux travées latérales qui ne doivent pas nous occuper (I : 1), que les voûtes à nervures en doubles tores séparés par un filet (I : 3 a), et les groupes de trois colonnes à chacun des quatre angles qui en supportent les retombées. Cette travée primitive communique avec la travée centrale correspondante du transept par une arcade ogivale dont l'archivolte est ornée de chevrons opposés des deux côtés de l'arcade, et avec les travées plus modernes ajoutées latéralement par des arcades ogivales simples, pratiquées à la même époque en dedans des formerets de la voûte.

Nef et ses collatéraux. — La nef principale (I : 1, 3) se compose de deux travées. La première n'offre à considérer qu'une arcade ogivale à retraite dont la double arête est émoussée et retombe de chaque côté au niveau de l'imposte sur les chapiteaux également en retraite de deux colonnes vues de profil. Le mur est nu supérieurement. La seconde travée (I : 3, 6) est semblable à cela près qu'une toute petite fenêtre à plein cintre bouchée se remarque près de la voûte. Ces deux travées sont séparées par un faisceau de cinq colonnes engagées et en retraite s'élevant jusqu'à la naissance des voûtes dont elles supportent les retombées, tandis que, vers le chœur et vers la façade (*ibid.*), une seule colonne se trouve engagée dans l'angle pour recevoir la nervure diagonale de la voûte correspondante. Le pilier central de chaque côté de la nef (II : 1, 2, 6) ne comprend pas moins de seize colonnes engagées dans tout son pourtour. Les voûtes sont renforcées, entre les deux travées, d'un arc doubleau à retraite, en ogive irrégulière, et leurs nervures brutes et carrées sont simplement émoussées largement au niveau de leurs angles. — Du côté du chœur, la nef communique avec le transept par une large arcade ogivale à retraite ornée de chevrons et supportée par des colonnes plus élevées que celles des arcades de la nef. — Du côté de la façade, le mur n'a rien de particulier qu'une baie circulaire ou *oculus* qu'on y a pratiquée plus tard.

Le collatéral droit (I : 1, 4 c c) a un groupe de cinq colonnes engagées entre ses deux travées tant du côté du pilier vers la nef principale que sur le mur qui lui est propre (II : 3). Les chapiteaux reçoivent une partie des retombées des voûtes, dont l'arc doubleau présente une disposition particulière (I : 5) que nous expliquerons dans la seconde partie, et dont les nervures sont ornées de gros tores. Une colonne dans l'angle du collatéral vers la façade, et une autre vers le transept dans le voisinage de l'arcade qui fait pénétrer dans ce dernier, complètent avec des fûts correspondants des piliers de la nef (II : 4, 5, 7), dont il a été parlé, le système de sustentation des voûtes. Ce collatéral ne présente d'ailleurs rien autre chose de particulier : la fenêtre a été refaite à la seconde travée, et la porte d'entrée de l'église, qui se trouve pratiquée au niveau de la première travée, ne présente aucun caractère du XI^e ou du XII^e siècle. — Le collatéral gauche montre, à la seconde travée, l'évasement intérieur de la petite fenêtre (I : 3, 6) que nous avons fait remarquer à l'extérieur, mais du reste rien autre chose à considérer, la disposition des colonnes y étant la même qu'à droite, et les voûtes étant devenues méconnaissables par les remaniements qu'elles ont subies.

Transept. — Le transept se compose de trois travées transversales qui communiquent avec la nef et ses deux collatéraux. La travée centrale, supportant le clocher (*), a ses quatre angles occupés par quatre piliers analogues à ceux de la nef, mais plus élevés (I : 3, 6); ils reçoivent les retombées de la voûte, qui est semblable à la voûte du chœur, et celles des quatre arcades ogivales ornées de tores chevronnés qui font communiquer le centre du transept avec le chœur, avec la nef centrale, et avec les deux travées latérales du transept. La travée gauche de ce transept communique par une arcade de date postérieure avec la division latérale qui a été ajoutée au chœur de ce côté, et avec le collatéral correspondant de la nef par une arcade ogivale ornée de tores chevronnés (I : 4 E F). Les chapiteaux de cette arcade (*ibid.*) ont la hauteur de ceux des piliers de la nef, de même que celui de l'angle du côté du mur de l'extérieur (vers la nef); il en résulte que les nervures croisées des voûtes, qui ne diffèrent pas d'ailleurs de celles de la partie centrale du transept (I : 6), retombent beaucoup plus bas vers l'extérieur que vers la travée centrale. La partie droite du transept est analogue à celle de gauche, mais plus large, parce qu'elle fait saillie à l'extérieur par rapport au collatéral de la nef, ce qui n'a pas lieu pour la partie gauche (I : 1).

(*) Ce clocher, peu élevé, octogone, et terminé par une pyramide courte en pierres de taille, est de la première période de la métamorphose mystique, et par conséquent ne doit pas être décrit ici.